



## Entre Nous

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 MARS 2016  
RAPPORT MORAL PRONONCÉ  
PAR LE PRÉSIDENT VINCENT RAMON

Une nouvelle fois cette année, je ne peux commencer cette assemblée générale sans évoquer à nouveau les actes tragiques de ces terroristes qui ont poursuivi leur barbarie en Syrie contre les symboles de notre patrimoine universel mais aussi et surtout par des attaques criminelles sur notre propre sol contre des citoyens dont le seul tort, au-delà de la liberté d'expression déjà attaquée, était de vivre librement notre culture dans tous ses états. Une nouvelle étape est franchie et nous devons tous en tenir compte à l'avenir.

Mais il me faut revenir aux AVA et donc aux affaires arlésiennes ! Faisant référence à une récente conférence donnée par l'Académie d'Arles à propos d'une lecture décodée de la chanson des *Aliscans*, chanson de geste bien connue, je ne me permettrai pas aujourd'hui d'user de cette figure rhétorique, l'allégorie, qui consiste à exprimer une idée en utilisant une histoire ou une représentation qui doit servir de support comparatif. En bref, étymologiquement, une manière détournée de dire les choses, au moyen d'une image figurative ou figurée. D'abord car ma formation lycéenne en littérature issue du Lagarde et Michard du XIII<sup>e</sup> siècle est bien lointaine et mon talent littéraire très relatif, mais surtout parce que je dois à la réalité de notre quotidien un langage de vérité qui sied entre partenaires vigilants et loyaux... comme les AVA souhaitent être reconnus aujourd'hui... Et pour l'allégorie, nous devons attendre la publication prochaine de l'étude de la *Chronique* de Bertrand Boysset par nos spécialistes médiévistes « maison ».

Dérogant à l'habitude prise depuis cinq ans, cette année, pour cause d'agendas bien chargés et d'obligation de réserve de période électorale, nous n'avons pu échanger avec vous, M. le Maire, sur les nombreux sujets qui, tout au long de l'année, nous occupent ou préoccupent, sur

les chantiers en cours et projets immédiats de la commune et je ne vous cache pas que cela nous a manqué. Mais je sais que vous souhaitez tout à l'heure, ainsi que Monsieur l'adjoint au Patrimoine et au Tourisme, évoquer tout cela en direct pour satisfaire plus que notre curiosité, notre confiance.

Donc si 2015 a été une année très « électorale » pour le département et la région, les résultats ont fait que la ville a eu besoin de réévaluer les effets de son charisme et de ses soutiens traditionnels et, au-delà des habitudes quasi ancestrales, de prouver à ces nouveaux partenaires qu'à l'évidence, le Patrimoine arlésien est non seulement exceptionnel mais que son rayonnement profite à tout le territoire de Provence dont il est le joyau et le cloître Saint-Trophime la pépite ! De ce point de vue, nous en avons eu l'illustration parfaite par la cérémonie officielle organisée dans la chapelle des Jésuites ce samedi matin 19 septembre, au cours de laquelle la nouvelle présidente du Conseil départemental, outre l'extension des réserves du Musée bleu, a annoncé la poursuite du chantier du Museon Arlaten, dont l'existence avait pu un court instant être remise en cause en tout cas sous sa forme actuelle ; il y a bien longtemps que les voutes de cette vénérable église, certes un peu oubliée, n'avaient pas résonné d'une telle ferveur ; cela fut le résultat d'une bien belle mobilisation de tous autour de la culture provençale et de son siège historique, et dans laquelle les AVA ont pris leur part.

Au-delà de ces échéances électorales et de leurs effets collatéraux pour la ville, cette année a été une année de démarrage de grandes manœuvres, et je ne parle pas du nouveau plan de stationnement ni de l'esthétique et du fonctionnement des bornes numériques qui occupent l'emploi du temps de votre premier adjoint, mais des opérations pour lesquelles les réunions publiques et de travail ont été nombreuses. C'est l'occasion pour moi de vous remercier d'avoir entendu notre demande faite l'an dernier lors de l'assemblée générale à propos de nos rapports distants avec le service de l'Urbanisme. Cela nous a permis d'être associés à la réflexion sur l'élaboration du PLU, sur la rédaction du nouveau règlement local de publicité, et sur le futur règlement d'urbanisme du secteur sauvegardé. À chacune de ces réunions, nous avons pu exprimer les idées qui nous ont paru aller dans le sens et l'esprit de nos statuts vers la valorisation du patrimoine arlésien. Je ne vous cache pas que lors de certaines réunions publiques, en particulier sur l'étude du PLU et de sa compatibilité avec le PPRI, j'ai failli quitté les débats devant l'attitude égocentrique de certains participants venus perturber les débats uniquement pour ne défendre que leur lopin de terre, oubliant au passage l'opportunité de sa propre valorisation à l'occasion de ce nouveau plan d'urbanisme qui peut donner à la ville une nouvelle dimension patrimoniale... Et pour

peu que le contournement autoroutier arrête de jouer « les Arlésiennes » et que le projet devienne enfin une réalité, alors seulement Arles deviendra cette capitale que Mistral a si bien saluée. De ce point de vue aussi Arles est en plein dans l'actualité nationale en cette année où les députés ont commencé à débattre autour du projet de loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine (projet de loi « CAP »), destinée à « moderniser » entre autres celle promulguée en 1913 sur les monuments historiques, plusieurs fois complétée mais toujours en vigueur ! À cette occasion les maires membres de l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et villes à secteur sauvegardé (ANVPAH-VSS) sont entrés en campagne par un « message public » adressé au Président de la République et au Premier ministre, par des suggestions d'amendements envoyés aux sénateurs pour faire évoluer le projet de loi, en particulier à propos de la création des « cités historiques », dont la protection relèvera soit d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine (PSMV), soit du plan local d'urbanisme (PLU), donc de l'échelon communal, et à terme, intercommunal. Le vote de cette loi sera l'occasion de revoir aussi la définition légale du patrimoine et de l'élargir aux éléments immatériels. En ce sens (et toute modestie et niveau mis à part) les AVA sont fiers d'avoir modifié leurs statuts en 2014 et d'avoir ainsi anticipé sur cette disposition qui met le code du patrimoine en cohérence avec la convention internationale de l'UNESCO que la France a signée en 2003.

Dans ce contexte, c'est pour moi l'occasion de réaffirmer le rôle que nous pensons devoir être dévolu aux AVA. Au milieu de toutes ces associations et organismes qui permettent à la démocratie participative de s'exprimer comme c'est le cas du conseil des Sages, qui vient de publier son deuxième livre blanc, et des comités de quartier, ou avec les associations patriotiques et celles de maintenance des traditions, qui perpétuent le devoir de mémoire de notre culture autour de ses patrimoines matériels et immatériels, notre association a le devoir de conjuguer l'histoire et le quotidien dans un rôle de « lanceur d'alerte » face aux risques de dérives et de déviances prévisibles ou pas ! En sollicitant notre participation au comité local de gestion des biens classés au patrimoine mondial, vous avez donné à notre engagement une dimension qui va dans le sens des responsabilités que nous souhaitons assumer pour le côté patrimonial, mais cela ne doit pas nous faire oublier les « détails » du quotidien qui peuvent faire ombrage aux bonnes et grandes résolutions. Ces détails résultent le plus souvent d'un manque de civisme de nos concitoyens, habitants ou visiteurs, acteurs économiques de la ville, mais aussi de la conscience professionnelle des agents de la ville qui veillent à sa présentation, au-delà des notes de service rédigées à la demande des élus ! Je laisse à d'autres la polémique et les débats sur la politique de la ville car je ne suis

pas en charge de sa gestion, mais à chacun de mes passages vers l'enclos Saint-Césaire, je ne peux m'empêcher de jeter un œil dans la fontaine de Véran qui représente mon indicateur personnel de propreté ! Et même s'il peut s'agir du cas isolé d'un agent, je ne peux m'empêcher aussitôt de repenser à la proposition iconoclaste faite l'an dernier d'ajouter une épuisette à l'outillage de l'agent d'entretien concerné par ce secteur parmi les plus fréquentés du public, jusque et y compris par les enfants de tout âge dont le terrain de jeux est tout près. Quant au mien (de terrain de jeux) je n'irai pas plus loin dans le détail car comme l'a si bien dit en 1732 le comédien Philippe Néricault, dit Destouches, dans *Le Glorieux* :

*« La critique est aisée et l'art est difficile  
C'est là ce qui produit ce peuple de censeurs,  
et ce qui rétrécit les talents des auteurs. »*

En terminant ce chapitre sur nos rapports avec la ville, ses élus et ses responsables, et sans trop avoir à y réfléchir, vous dire sans flagornerie combien nous apprécions les échanges directs et constructifs que nous avons avec chacun ; en premier et avec une mention spéciale tant nous sommes au diapason, l'adjoint au Patrimoine et au Tourisme ici présent, et en toute réciprocité nous savons pouvoir compter sur lui et être compris. Nos rapports avec le service du Patrimoine, en lien avec la nouvelle disponibilité de ses responsables, sont en tous points excellents au risque que nos demandes soient de plus en plus exigeantes. Nous avons particulièrement apprécié l'accompagnement de l'ancien directeur, en charge aujourd'hui d'une nouvelle mission, lors des dernières journées européennes du Patrimoine, l'attention particulière du nouveau directeur lors de notre première véritable réunion de travail en décembre dernier et l'accueil du service tout au long de l'année. Des nouveaux rapports de confiance et de partage avec l'adjointe à la Culture qui a pris le temps de nous connaître vraiment, ainsi qu'avec les élus en charge des sujets qui nous concernent et qui eux aussi ont pris le temps de comprendre nos préoccupations. Un grand merci à tous !

Toujours selon nos statuts, je me dois d'évoquer notre nouveau champ d'action, à savoir le Pays d'Arles dont certains élus nous sont chers puisqu'ils cumulent leurs fonctions à celle d'adhérent des AVA. En premier (et ici présent) Guy FRUSTIÉ, maire de Fontvieille qui, par fidélité aux AVA, a souhaité que nous prenions une part très active au projet patrimonial de sa chère commune. Aujourd'hui, après l'acquisition du site de la meunerie romaine, il peut lancer véritablement le projet global de préservation et de valorisation des aqueducs romains en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles et assurer au cœur du dispositif un trait d'union entre les Alpilles et Arles en donnant un sens à cette idée

de territoire chère à Daudet et à Mistral. Le second est Michel FENARD, maire des Baux-de-Provence, qui assure la présidence du Syndicat mixte du Pays d'Arles, et qui ne manque pas de nous associer à tous ses travaux et en particulier à la préparation du schéma de cohérence territoriale (SCOT), travaux destinés à la valorisation de ce territoire qui, en rassemblant les trois communautés d'agglomération, peut nous laisser espérer le rassemblement de ces 29 communes sous une forme qu'il ne nous appartient pas aujourd'hui de proposer.

L'autre patrimoine qui nous mobilise, c'est le patrimoine naturel représenté pour nous par le Rhône et la Camargue. C'est d'ailleurs dans ce cadre-là que nous avons sollicité M. Luc HOFFMANN, fondateur de la station biologique de la Tour du Valat il y a plus de soixante ans, pour entrer dans notre comité de parrainage et son accord nous a beaucoup touchés. À propos du Rhône, régulièrement informés par les responsables du SYMADREM, nous avons suivi avec attention la fin du chantier de rénovation des quais « rive gauche », et en particulier rassurés par le traitement fait aux vestiges du pont romain. Dès leur inauguration, ils seront pour les Arlésiens une magnifique promenade, qui devrait se dénommer « promenade Henri CÉRÉSOLA ». Par ailleurs, grâce au partenariat avec le CPIE, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, maintenant basé en centre-ville, nous gardons un contact étroit et affectif avec ce fleuve qui a largement contribué à la richesse et donc à l'histoire de la ville.

La Camargue elle aussi est en pleine révolution. La culture du riz, le soleil et la plage à Piémanson, sont autant de sujets sensibles et médiatisés, mais relativement chacun à leur niveau. Le Parc naturel régional de Camargue, lui aussi avec son lot de nouveaux élus régionaux et départementaux, assure la gestion de ce territoire sous tous ces aspects et les AVA apportent leur contribution à la recherche de solutions compatibles avec la particularité du delta, et ce à travers toutes les commissions où leurs représentants siègent. Pour les sujets qui nous tiennent à cœur, sachez que la réflexion sur la charte du paysage et de l'urbanisme entame sa deuxième phase, et que l'inventaire du patrimoine bâti est poursuivi. Quant à l'itinéraire patrimonial de Salin-de-Giraud, nouvellement créé par une large concertation de tous les acteurs du territoire coordonnée par le parc, il fera l'objet de l'une de nos sorties-découvertes au cours de laquelle ce lieu chargé de mémoire nous révélera son histoire étonnante. Le Musée de la Camargue a lui une valeur particulière pour nous, car c'est un lieu où, grâce à un accueil bienveillant de l'équipe, chaque adhérent se sent à l'aise. Comme avec le Museon Arlaten, nous allons œuvrer avec sa conservatrice pour mettre en place un partenariat plus actif et ce avant même son extension. Je profite de cette occasion pour exprimer notre

soutien à toute l'équipe du parc et du musée qui a dû faire face à des actes de vandalisme de la part de quelques individus isolés qui se sont trompés dans leur choix de défense professionnelle, et ont donné de leur profession et de leurs difficultés une image inappropriée et contraire à leurs intérêts économiques.

Côté rive gauche du grand Rhône, la réserve nationale des marais du Vigueirat fait partie intégrante du parc et son directeur a sollicité les AVA pour être, au sein du nouveau conseil scientifique et de ses naturalistes très spécialisés, les garants de la prise en compte de l'histoire de ce site à 100 % dépendant de la main de l'homme. En effet, depuis les temps anciens, c'est lui qui régule l'eau en provenance directe du nord du département et assure ainsi la richesse incroyable de la biodiversité du site. Alors quand on connaît comme nous le résultat des fouilles archéologiques menées à sa manière par Otello BADAN (et authentifiées par les chercheurs officiels de l'État) qui continue à découvrir d'autres vestiges du canal de Marius, on imagine aisément les perspectives touristiques que représente ce site et sa fragilité relative. C'est pourquoi les AVA sont fiers d'avoir intégré cette équipe et de participer à la gestion de ce savant équilibre entre la nature et l'homme.

À proximité immédiate, juste de l'autre côté de la RN570, dite route de Fos, se trouve là aussi un site naturel remarquable, la Crau. La réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau, vivant en autarcie en ne s'ouvrant qu'à quelques touristes ornithologistes souvent étrangers, mérite notre grande attention. En l'absence de toute association patrimoniale sur la commune de Saint-Martin-de-Crau, il est de notre devoir de créer des liens avec ses élus et ses responsables afin d'attirer leur attention sur la richesse insoupçonnée de son territoire dont la situation géographique entre Camargue et Alpilles en fait une destination touristique de premier plan, et dans la perspective très proche de création d'un office de tourisme unique du Pays d'Arles, voulu par l'État, ce détail revêt une très grande importance.

Véritable phare du Pays d'Arles, la tour de Frank GEHRY est maintenant inscrite dans le paysage ; ses 56 mètres de haut symbolisent pour longtemps et sans conteste la nouvelle dimension culturelle de la ville. Grâce à notre partenariat avec la Fondation LUMA, lors des dernières journées du Patrimoine, en franchissant ensemble cette « passerelle du temps », promenade qui a connu un réel succès et que nous allons renouveler, nous avons appris réciproquement à nous connaître et à nous estimer. Ce chantier hors normes des Ateliers est un vrai bouleversement de la vie arlésienne, mais au-delà des intérêts privés envahissants qu'il peut représenter dans l'esprit chagrin de certains pratiquants de rumeurs malveillantes,

comment nier l'aubaine que représente pour les Arlésiens la concrétisation de ce projet si longtemps espéré et si envié par de nombreuses villes. Quant à nous, à l'image de la chapelle de l'Agenouillade, abritée dans l'ombre de la tour et qui devrait bénéficier de ce grand voisinage, nous pensons que ce monument, bastion moderne de l'art contemporain, fait désormais partie de notre patrimoine et de fait nous sommes, comme la majorité de la population, reconnaissants à la présidente de la Fondation LUMA d'avoir choisi Arles, sa ville presque natale, pour cet investissement culturel.

Tant ils sont inscrits dans notre pratique quotidienne, on oublierait presque nos plus fidèles partenaires à savoir les musées d'Arles, qu'ils soient municipaux comme le Musée Réattu, musée des Beaux-Arts, appellation peu reconnue des Arlésiens, et dont la directrice nous associe à toutes les manifestations, ou départementaux comme le Musée de l'Arles antique et le Museon Arlaten. Nous avons déjà évoqué le nouvel élan pris par le chantier du Museon grâce au financement un temps suspendu mais aujourd'hui confirmé par son propriétaire, le département, et il nous tarde d'être en 2018 pour qu'il entre à nouveau dans ses murs totalement rénovés ; pour cela les échafaudages ne devraient pas tarder à occuper l'espace de la rue de la République. En attendant, comme vous pouvez le lire dans notre bulletin depuis trois numéros, et à l'instigation de sa directrice, Dominique SÉRÉNA-ALLIER, l'équipe du Museon, s'appuyant sur les réalisations du CERCO, nous informe de la vie intérieure du monument, à charge à nous de maintenir la flamme des Arlésiens pour le temple de notre culture provençale.

Avec le Musée bleu, comme nous aimons à l'appeler affectueusement, notre vie est maintenant apaisée et cela grâce à la bienveillance de son équipe, de son directeur Claude SINTES auquel nous souhaitons associer son adjoint Alain CHARRON, ainsi que notre contact régulier Fabrice DENISE, qui ont su « faire passer la pilule » de la suppression de l'accès gratuit en 2014. Aujourd'hui avec une écoute attentive de la part de la nouvelle équipe du Conseil départemental, nous avons pu établir les bases d'une concertation, en marge des États généraux de Provence voulus par sa présidente, qui nous laisse augurer, sans que cela soit acté à ce jour, une nouvelle approche de partenariat très innovante, dont j'espère pouvoir vous donner les détails dans les prochains jours. Nos arguments, issus d'une large et profonde réflexion de vos administrateurs, associés à une non-demande de subvention, ont semblé surprendre nos interlocuteurs qui ont bien voulu accorder alors à notre demande toute l'attention nécessaire. Et suffisante ?, cela, seul l'avenir immédiat nous le dira.

Dans cette attente et cette perspective, il va de soi que nos rapports avec les deux équipes des musées départementaux sont en parfaite harmonie



car nous sommes déjà associés à chacune de leurs animations : l'exposition sur l'archéologie en Camargue pour l'un, qui nous rappelle notre escalade de la montille d'Ulm, l'un des plus hauts sommets du delta, et une conférence en commun pour l'autre en juin prochain.

Comment ne pas évoquer tous ceux avec lesquels nous partageons les objectifs d'une vie culturelle bien remplie grâce à une concertation permanente et une compréhension sans faille. Tout d'abord, et par ordre d'ancienneté puisqu'elle fêtera cette année ses 350 ans, l'Académie royale d'Arles qui compte dans ses rangs nombre de vos administrateurs et qui, dans son registre pluridisciplinaire autour des Lettres, des Sciences et des Arts, permet de pérenniser l'image d'Arles dans son contexte historique, par une démarche parallèle et complémentaire de la nôtre. En synergie avec l'association des Amis de Saint-Trophime avec laquelle elle partage son président, elle organise des manifestations auxquelles nous sommes régulièrement associés, comme cela sera le cas pour le colloque récemment consacré à Gaspard du Laurens, dernier archevêque arlésien, dont nous publierons les actes dans le prochain bulletin. C'est une excellente et nouvelle occasion de saluer le dynamisme, quoiqu'il en dise lui-même, de leur président et notre maître à tous, Jean-Maurice ROUQUETTE, qui prépare donc pour cette année le magnifique anniversaire de l'académie, et pour 2017 un colloque autour des églises de Camargue. Convenons que compte tenu de la richesse du patrimoine religieux d'Arles et pour notre plus grand bonheur, il nous laisse espérer encore de grands moments d'histoire dont il a le secret.

Autre partenaire dans un autre registre, le Comité des Fêtes – Festiv'Arles et sa dynamique présidente (et adhérente) Michèle QUAIX qui, non sans mal, tant quelquefois les susceptibilités et les egos sont disproportionnés dans les groupes de tradition face au but recherché, coordonne les nombreuses animations dont le comité à la lourde charge et même indirectement celles d'autres structures associatives et confréries. En charge du Comité du Règne, il doit organiser le protocole de la 22<sup>e</sup> reine et de ses six demoiselles d'honneur. Notre *Gento Rèino* Mandy GRAILLON, qui se révèle à chaque occasion la véritable « patronne » de la maintenance de nos traditions aux côtés des hommes de la Nacioun gardiane, à laquelle nous avons adhéré, et de la Confrérie des gardians dont nous sommes un partenaire fidèle. C'est un vrai bonheur pour nous tous que de côtoyer régulièrement cette jeune et talentueuse dame qui donne une dimension et un sens exceptionnels à sa charge face aux attaques auxquelles sont soumises nos coutumes et notre culture provençales.

L'enchaînement est tout trouvé pour vous parler plus spécifiquement de « notre cœur de métier » aux AVA. Depuis 40 ans Odyle RIO, que nous



saluons particulièrement aujourd'hui, se démène pour que « son » cours de provençal fonctionne et c'est le cas encore après tant d'années puisque les élèves sont nombreux, répartis en deux groupes sur deux jours, et tellement motivés qu'ils ont même créé les universités d'été des AVA pour le provençal pendant la fermeture de notre siège. Motivés, dévoués et compétents sont les professeurs qui enseignent, contre vents et marées, cette belle langue qui a valu un Prix Nobel de littérature à notre félibre Frédéric Mistral et pour laquelle notre vice-président, Remi VENTURE se bat au sein du Collectif prouvenço, à qui nous renouvelons notre soutien. Nous leur en sommes très reconnaissants et en particulier aujourd'hui à Michel BONNEFOY qui quitte Arles pour rejoindre sa famille dans les brumes lyonnaises. Mais tel l'Hydre de Lerne, le cours se retrouve avec une nouvelle tête car Mme Marie-Jo DEVIDTS a accepté d'assurer la succession ; nous la remercions tous et souhaitons à Michel une bonne remontée du fleuve qui restera notre lien privilégié.

Je laisse le soin à notre vice-président Pierre VELLY de vous faire le rapport d'activités détaillé. Concernant la vie proprement dite de l'association et avant de parler de nos projets, je voudrais profiter de la présence de M. le Maire pour échanger nos idées sur l'ex-collège Frédéric Mistral, nouvellement et fort justement appelé Espace Mistral. Vous aviez évoqué lors de notre installation, juste après celle du Centre de la Résistance, l'opportunité de retrouver en ce lieu toutes les associations, institutions, structures d'Arles en lien avec la maintenance de la tradition et de la culture provençale, accompagnées de celles dont l'activité s'applique au Patrimoine et à l'histoire de notre ville. Aujourd'hui force est de constater que ces locaux servent à des dépannages temporaires qui durent pour des activités sans rapport entre elles. Nous sommes conscients d'être particulièrement favorisés par notre installation dont on vous remercie encore, et nous nous en félicitons tous les jours. Mais nous pensons qu'une telle organisation pourrait donner l'occasion à ce lieu de retrouver l'esprit qui l'a animé pendant une si longue période. Nous sommes conscients aussi que cela a un coût difficile à supporter par la ville qui a une multitude d'autres priorités budgétaires pour un si vaste patrimoine, mais c'est justement pour cela que nous souhaitons vous faire la proposition suivante. Nous appuyant sur un noyau d'anciens élèves qui se retrouve hors les murs tous les ans, nous pensons qu'il est possible de mobiliser les milliers d'élèves et lycéens qui ont fait leurs classes dans cet établissement et lancer ce que les médias appellent une opération de souscription, pour moi une sorte de « téléthon pour le collège », qui permettrait de rénover et d'adapter le monument à sa nouvelle destinée de centre culturel. Afin d'être le plus clair possible, et reprenant la définition exacte de ce terme très à la mode, je dirais que le financement participatif ou *crowdfunding*

que l'on pourrait traduire par le financement par la foule, est une autre façon pour les entreprises, les particuliers de récolter des fonds pour leur projets. Dans la plupart des cas, c'est l'association d'un grand nombre de personnes investissant un petit montant qui permet aux porteurs de projets de trouver les fonds demandés. Ce mode de financement est également un moyen de fédérer le plus grand nombre de personnes autour de son projet... Fin de citation ! Et voilà qui est dit et acté !

M'adressant maintenant plus spécifiquement à nos adhérents, dont vous êtes aussi, M. le Maire, je voudrais donner quelques informations et impressions. Tout le monde sait que l'argent est le nerf de la guerre et ce qui précède le prouve bien, mais avant de laisser la parole aussi à notre trésorier pour son rapport financier qui vous assurera plus en détail que tout va bien, je voudrais le remercier pour le travail d'expertise qu'il effectue depuis de très nombreuses années et quelquefois face à des revendications fortes de la part des administrateurs, et ce pour notre plus grande quiétude d'esprit. Mais ne vous méprenez pas, M. le Maire, la subvention communale est toujours la bienvenue, y compris dans sa stabilité, car comme tout le monde nous devons adapter notre gestion à cette période d'austérité. L'augmentation régulière des adhésions est un motif de satisfaction pour vos administrateurs mais qui ne nous démobilise pas car rien n'est jamais acquis. Par ailleurs quel réconfort aussi pour votre bureau que de constater la participation massive de vos administrateurs au conseil chaque mois, au point que nous avons dû investir dans deux nouvelles tables pour que chacun ait sa place et puisse s'exprimer sans gêne ce qui est le cas car les débats sont toujours animés ! Un grand merci à tous.

Une nouveauté depuis ces derniers mois, c'est l'arrivée de notre secrétaire Emmanuelle CARRIE, que beaucoup connaissent dans un autre contexte, et dont la présence avec son statut d'auto-entrepreneur ne nous apporte que du positif car la gestion au jour le jour de 650 membres ne peut se faire que par la régularité et l'expérience. Elle a entrepris en ce moment de rentrer les adresses mail de tous les membres dans un programme qui nous permettra de vous informer en temps réel des opportunités d'activités, car dépendre de l'information jointe au bulletin est aujourd'hui un frein pour profiter de ces actions. Par ailleurs, sa présence rassurante permet à chacun de se consacrer à sa mission et je pense en particulier à celle de rédacteur en chef du bulletin et gestionnaire du site Internet, et néanmoins vice-président Pierre VELLY. Notre bulletin requiert depuis longtemps sa plus grande attention car nous sommes conscients qu'il représente la vitrine de notre association, même si le site Internet prend de plus en plus d'importance. À ce sujet le bulletin aura à partir du prochain numéro une troisième page de couverture modernisée.

En effet, et après débat interne, à l'occasion de la disparition d'Edmonde CHARLES-ROUX, notre comité de parrainage va changer d'appellation et devient le comité d'honneur des AVA. La liste de ses membres aujourd'hui disparus sera exposée au siège afin d'en conserver la mémoire fidèle et reconnaissante.

Côté publications, nous sommes très fiers et heureux du succès de notre ouvrage *Arles, des images pour mémoire*, aujourd'hui ici exposé, et nous voulons à nouveau féliciter l'équipe de rédaction dirigée par Jean PITON. Depuis sa parution, deux autres équipes se sont mises au travail sur deux chantiers dont les échéances ne sont pas encore fixées. C'est Nicole NIEL qui pilote le projet d'un ouvrage sur le costume d'Arles abordé sous l'angle très original et inattendu de l'iconographie ; je relaie aujourd'hui son appel à tous ceux qui seraient en possession d'œuvres, de documents et de photos et qui accepteraient de les mettre à sa disposition le temps d'une photo. Jean PITON quant à lui a entrepris la numérisation de la collection de cartes postales d'Henri CÉRÉSOLA, qui sera complétée le moment venu par celles de la collection de Jean-François CHAUVET en vue d'un ouvrage lui aussi original dans l'esprit de celui des gravures.

Côté prospective, nous menons une réflexion sur une manifestation annuelle qui nous singulariserait par rapport à l'existant comme celle de réactiver « les journées historiques d'Arles », de créer un festival de cinéma amateur avec des films de famille autour du patrimoine arlésien, dans l'esprit de l'exposition du Musée bleu *J'aimerais tant voir Syracuse, la photo de famille et l'Antique...* Et je n'oublie pas notre projet d'étude pour la création d'un espace d'interprétation historique au sein de l'amphithéâtre pour lequel la nouvelle équipe de gestion des Arènes nous a accordé sa confiance, ce qui va nous permettre de poursuivre notre offre d'affiches « collector » avec celle de Luis Francisco ESPLA pour la corrida goyescue de septembre 2016, et de donner vie au comité de pilotage qui sera en charge du suivi de l'étude, sous la direction des AVA.

Enfin côté activités « plus personnelles » si j'ose dire, notre programme annuel est traditionnellement rythmé autour de notre sortie annuelle en mai. Si cette année Saint-Maximin-la-Sainte-Baume est notre destination, une seconde sortie nous conduira en octobre à la grotte Chauvet et au village d'Orgnac. Ces visites « hors catalogue » selon notre éthique, vont vous être contées par Pierre VELLY. Quant à moi en terminant ce long discours je voudrais vous remercier tout d'abord de votre attention, mais surtout de votre fidélité et de votre confiance qui sont les moteurs de notre engagement. Enfin en vous annonçant le thème des prochaines journées européennes du Patrimoine qui se tiendront en septembre, à savoir

« Patrimoine et Citoyenneté », je soumettrai volontiers à notre réflexion collective cette citation de Victor Hugo dans *Choses vues* :

« *Il faut des monuments aux cités de l'homme, autrement où serait la différence entre la ville et la fourmilière ?* »

Encore merci et à très bientôt vu les nombreuses occasions évoquées. Sinon..., à l'An que ven !

**Vincent RAMON**

### **INTERVENTION DE M. MOURISARD, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AU PATRIMOINE**

Nous remercions M. MOURISARD d'exposer, comme chaque année, le point sur les travaux exécutés récemment et programmés pour l'année en cours. Dans un premier temps, M. Mourisard fait part d'un certain nombre d'informations relatives au bilan de l'année 2015 et des perspectives pour l'année 2016 en matière de :

- fréquentation dans les monuments et dans les animations organisées par le service du patrimoine ;
- politique d'accueil et de valorisation des monuments (horaires, tarifs, programme d'activités durant les périodes de vacances scolaires ;
- plan de développement pour la période « hors saison » (horaires, tarifs, animations).

Puis il présente le point des travaux de restauration et d'entretien du patrimoine en 2016 et termine par un aperçu sur les différents plans concernant patrimoine et urbanisme en cours d'élaboration.

### **TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN EN 2016**

Pour 2016, le programme des travaux est élaboré selon les axes définis au plan de gestion du patrimoine. Ce document établi par la Ville est déposé par l'État auprès de l'UNESCO a pour but d'établir l'ensemble des conditions de gestion des monuments dans le cadre de la double inscription d'Arles au patrimoine mondial de l'humanité « Arles, monuments romains et romans » et « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ». Le plan de gestion patrimoine mondial est en cours d'actualisation par le service du patrimoine.

Dans la continuité des efforts faits pas la Ville pour son patrimoine, le programme qui suit a été établi :

#### **CLOÎTRE SAINT-TROPHIME :**

Après la restauration des galeries du cloître, maintenant achevée, est prévue leur mise en valeur par l'éclairage. La consultation des entreprises

pour ce projet est en cours avec un montant prévisionnel d'opération de 100 000 euros.

L'étude pour la création d'un nouvel accueil pour le cloître, dans les bâtiments de la prévôté, est rendue et transmise à la DRAC pour avis. Ces bâtiments viennent de faire l'objet d'une inscription à l'inventaire des monuments historiques. Le classement du porche sur la rue du Cloître fera l'objet d'un examen lors d'une prochaine commission nationale des monuments historiques. Ce nouvel accueil permettrait un accès direct depuis la rue, des locaux adaptés à la médiation, une accessibilité au cloître pour les personnes à mobilité réduite et la création d'une boutique.

Ornements de saint Césaire : les vitrines de présentation sont achevées et les dispositifs techniques (gestion climatique notamment) sont en place. l'ensemble des tests pour garantir la parfaite conservation des ornements est en cours et, dès validation par la DRAC, l'installation des reliques sera engagée.

Une réflexion débute pour, après la présentation des ornements, exposer au public d'autres éléments des collections lapidaires ou d'objets médiévaux et présenter Arles au Moyen Âge.

AMPHITHÉÂTRE :

L'état sanitaire du monument, malgré les investissements très importants réalisés sur la couronne extérieure dans le cadre du plan patrimoine antique, reste très préoccupant. En effet, si de nombreuses urgences ont été réglées, il reste beaucoup à faire sur les parties intérieures du monument.

Doivent également être traités les problèmes liés à la gestion, la conduite et l'évacuation des eaux de pluie ainsi que la protection des maçonneries anciennes. Ces questions doivent être étendues à l'amphithéâtre mais également à ses abords immédiats.

Aussi, des travaux de reprise des sols extérieurs de l'amphithéâtre ont été budgétés à hauteur de 210 000 euros et sont actuellement à l'étude. Ils permettront de changer le profil de voirie côté église de la Major pour une meilleure conduite des eaux de ruissellement qui aujourd'hui se déversent dans l'amphithéâtre. Cette phase sanitaire servira de préfiguration pour le traitement des sols du parvis et de l'esplanade de l'amphithéâtre.

Par ailleurs, une zone événementielle permettant l'organisation de réceptions doit être aménagée. Enfin, le projet de valorisation des parties souterraines pour leur ouverture au public est lancé et les travaux seront engagés cette année.

Une consultation pour l'étude de définition et d'un programme de travaux pour les cinq prochaines années sera lancée (estimation :

120 000 euros). Une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire (architecte, archéologue, bureau d'étude) sera sélectionnée pour définir les travaux sanitaires de première urgence à réaliser avec un budget contraint à 6 millions d'euros sur 5 ans inscrit dans le cadre des contrats de plan État/Région (CPER). En effet, le projet global de restauration et de mise en valeur de l'amphithéâtre, estimé aux environs de 65 millions d'euros est pour l'heure hors des possibilités budgétaires de la Ville comme de ses partenaires financiers.

#### VERRERIE DE TRINQUETAILLE :

Les travaux de confortement/sauvetage du bâtiment situé devant la grande halle, prévus dans le cadre d'un chantier d'insertion, n'ont pu être menés à leur terme. En effet, l'entreprise d'insertion qui avait été missionnée a déposé le bilan. Ces travaux vont être repris avec une entreprise de maçonnerie. Le coût global de l'opération était de 170 000 euros dont 80 000 euros de travaux restent à faire. Le financement de l'opération est assuré par la DRAC à hauteur de 30 % de la dépense hors taxes, complété par le financement du CD13 à hauteur de 25 % de la dépense hors taxes. Enfin, la Fondation du Patrimoine apporte un mécénat à hauteur de 30 000 euros.

Parallèlement, l'équipe des archéologues du MDAA continue les fouilles des villas antiques et la dépose des éléments exceptionnels de décors (mosaïques et décors peints) de début avril à fin juillet 2016. Une étude pour la restauration de la grande halle et la réhabilitation du site a été réalisée. Elle a été présentée à la DRAC dont l'avis est attendu.

#### SITE DE SAINT-CÉSAIRE - CATHÉDRALE PALÉOCHRÉTIENNE :

En 2014, des travaux de déménagement du chevet de la cathédrale paléochrétienne ont été entrepris. Les objectifs de ce dégagement étaient, d'une part, l'évaluation de la conservation des vestiges et, d'autre part, le complément de l'étude archéologique de cette partie du monument et le relevé 3D de l'ensemble des vestiges.

Après cette opération, pour garantir la parfaite conservation de ce monument historique, un enfouissement par matériaux légers a été réalisé.

L'État (DRAC/CRMH) a proposé une prise en charge, à hauteur de 60 % d'une couverture partielle du site pour parfaire les conditions de conservation sans obérer les possibilités d'investigations archéologiques futures. Pour cette opération, les études techniques du maître d'œuvre sont en cours. Bénéficiant de cette couverture et dans l'attente des possibilités de lancement d'une opération de mise en valeur ambitieuse, les conditions de circulation sur le site, y compris le revers du rempart et l'intérieur de la tour des Mourgues, seront améliorées. De même, les remparts adjacents sont restaurés. Dès lors, la visite ponctuelle du site

par un public accompagné pourra être envisagée. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 120 000 euros. Cette opération est soutenue par la DRAC et par le CD13.

#### ÉGLISE SAINT-JEAN DE MOUSTIER :

Le projet de travaux est en cours de rédaction par le maître d'œuvre (Bruno Jouve). Il sera présenté pour accord à la DRAC en avril. Une première tranche est prévue en 2016 (budget prévisionnel : 185 000 euros) et concerne les façades extérieures et la toiture. Une seconde tranche sera inscrite au programme 2017 et concernera les intérieurs. À l'issue de ces travaux, des visites pourront être organisées.

#### ÉGLISE SAINT-BLAISE :

Suite à l'étude préalable rendue par le maître d'œuvre (Eupalinos), le montant des travaux à réaliser est estimé à 500 000 euros. Ces travaux, pour des raisons budgétaires, ne peuvent être envisagés pour l'heure. Par contre, la restauration de la façade ouest de l'église est inscrite au programme des travaux de 2016.

#### REMPARTS :

Comme chaque année depuis 2012, la Ville consacre, avec l'aide de l'État et du CD13, 150 000 euros aux travaux de restauration des remparts.

Sur l'exercice budgétaire 2015, le rempart sur la montée Vauban a été programmé et les travaux sont en cours. Pour l'exercice 2016, le montant des travaux est porté à 200 000 euros et ils concerneront la porte d'Auguste principalement.

À l'achèvement des travaux Vauban/Mourgues, une mise en valeur par l'éclairage est prévue et un travail sur les espaces verts, en pied de rempart, est envisagé.

#### THÉÂTRE ANTIQUE :

La construction d'un nouvel espace bâti (perpendiculaire à l'accueil) est à l'étude. Cet espace servirait de loges complémentaires pour les manifestations culturelles d'été et sera utile comme lieu d'interprétation le reste de l'année. L'objectif est également d'éviter la fastidieuse et disgracieuse installation de « barnums » dans le théâtre en été qui, en plus de peser sur le budget de la collectivité, est du plus mauvais effet pour la visite du monument.

Bien qu'ayant pris du retard, une signalétique de visite du monument sera mise en place. Cette signalétique du théâtre antique doit permettre de définir le concept de la charte graphique des monuments de la ville et doit pouvoir être déclinée dans chaque édifice en fonction de ses spécificités patrimoniales. Ainsi, dans l'objectif d'améliorer l'accueil du public et la fréquentation des monuments, la mise en place de la



signalétique informative, directionnelle, conceptuelle et d'interprétation sera poursuivie pour les autres monuments dans les années à venir.

#### **PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'URGENCE :**

L'enveloppe budgétaire consacrée aux travaux d'entretien et d'urgence permet la réalisation de nombreux travaux sur les monuments ne faisant pas l'objet d'un projet de restauration d'aménagement ou de valorisation global. Elle permet d'intervenir rapidement pour traiter les dégradations et maintenir en état le patrimoine sans recourir à des restaurations d'envergure.

Au titre des objets mobiliers, un programme pluriannuel d'étude puis de restauration des tapisseries présentées dans la salle de capitulaire du cloître Saint-Trophime va être engagé cette année.

Le budget consacré à ces opérations est, pour 2016, de 252 000 euros et est soutenu par la DRAC et le CD13.

#### **PATRIMOINE ET URBANISME**

##### **LE PLAN DE GESTION UNESCO :**

L'inscription d'Arles au patrimoine mondial en 1981 avait nécessité la constitution d'un dossier présenté à l'UNESCO dont les exigences administratives étaient plus réduites que celles demandées aujourd'hui. Cependant, depuis 2007, l'UNESCO impose pour les dossiers nouvellement soumis qu'ils soient accompagnés par un plan de gestion. Cet outil a pour but d'établir l'ensemble des conditions de gestion des monuments et doit montrer la prise en compte de la « Recommandation concernant la protection sur le plan national du patrimoine culturel et naturel », dite charte de 1972.

Par ailleurs, l'UNESCO demande de doter impérativement les biens inscrits antérieurement à 2007 d'un plan de gestion.

Arles étant doublement inscrite au patrimoine mondial, en 1981 avec « Arles, monuments romains et romans », et en 1988 au titre des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France », la Ville doit présenter son plan de gestion.

Le travail sur le plan de gestion d'Arles, assez avancé fin 2013 pour la partie « Arles, monuments romains et romans », doit être repris et finalisé pour l'intégration des éléments liés aux « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ». Ainsi, pour doter la Ville d'un outil de gestion patrimonial à moyen et long terme, il a été demandé et obtenu du ministère de la Culture d'établir un plan de gestion unique pour les deux « biens » inscrits au patrimoine mondial pour plus de clarté et d'efficacité.

Les objectifs prévus dans le plan de gestion prennent en compte avec une approche hiérarchisée les monuments composant les biens inscrits, les monuments de la même période, les autres monuments et leurs abords. Ces prises en compte se font selon le périmètre du site inscrit et de la zone tampon qui correspond aux inscriptions au titre du patrimoine mondial de l'Humanité.

Les outils juridiques disponibles en France pour répondre aux exigences de l'UNESCO pour les biens inscrits au patrimoine mondial et de sa zone tampon sont, outre la réglementation nationale du patrimoine et de l'urbanisme, au niveau de la Ville : le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) et le plan local d'urbanisme (PLU).

**LE PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR (PSMV) :**

Le secteur sauvegardé est en révision depuis 2008. Le règlement et le PSMV, notamment son périmètre qui est étendu, doivent permettre de mieux gérer l'ensemble des éléments patrimoniaux du centre historique et de sa proche périphérie.

Le nouvel outil, dont la refonte complète arrive à son terme, est d'une très grande qualité. Il sera présenté pour approbation par la commission nationale des secteurs sauvegardés prochainement. Dès lors, l'enquête publique, prévue par la procédure de validation d'un secteur sauvegardé, sera lancée avant fin 2016.

**LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) :**

Le plan local d'urbanisme qui se finalise prévoit d'intégrer la zone tampon patrimoine mondial sous forme d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP). Cette « OAP patrimoine » porte une attention particulière aux éléments patrimoniaux identifiés dans ce périmètre de la zone tampon.

### **INTERVENTION DE M. SCHIAVETTI, MAIRE D'ARLES**

M. Le Maire remercie Vincent RAMON pour son exposé et Christian MOURISARD pour son travail. Celui-ci s'attache à faire vivre les différents labels environnementaux et architecturaux de la ville et à présenter Arles et ses points de vues sur la gestion du patrimoine partout en France et en Europe.

Dans la décennie à venir, nous aurons à connaître des évolutions profondes de la ville et du territoire arlésien, notamment avec la mise en place de la loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la République), qui opérera un bouleversement complet de la gestion publique dans notre pays dont celle du patrimoine. Notre département pourrait être organisé à partir de deux entités : Marseille métropole et le

Pays d'Arles, qui compte 23 communes groupées en trois intercommunalités. Arles apparaît clairement, après Marseille et Aix-en-Provence, comme un des lieux à enjeux pour notre département, compte tenu de notre patrimoine et de notre politique patrimoniale en place depuis 50 ans.

Arles est une des rares villes de France à posséder un service du Patrimoine. La ville ne peut que se féliciter d'avoir fait ce choix pour porter les labels et les politiques locaux. S'agissant de ce service du Patrimoine, il a connu depuis peu, un changement à sa tête avec l'arrivée de David KIRCHTHALER, personne de grande qualité qui travaillait jusque-là à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Bouzid SABEG, son prédécesseur, a cherché une personne qui lui ressemble pour faire valoir comme il se doit notre patrimoine.

M. le Maire tient ensuite à féliciter Mme la présidente du Conseil départemental, Martine VASSAL, pour son geste immédiat en faveur du projet du Museon Arlaten. Il y a un véritable engagement du département pour notre commune et le Pays d'Arles. Il est important de pouvoir s'appuyer sur cette collectivité territoriale, mais pour l'avenir, il faudra repenser les actions entre un département qui est de moins en moins riche et une nouvelle répartition des compétences. L'intercommunalité et la Région vont donc devenir à terme nos interlocutrices principales. La ville doit être dans la dynamique de l'organisation vue par l'État et l'Europe pour n'en manquer aucun épisode.

M. le Maire indique que Mme AZOULAY, ministre de la Culture, sera présente cet été pour la pose de la première pierre de l'École nationale supérieure de la photographie. Elle sera également présente à Paris pour la conférence de presse des Rencontres d'Arles. Elle souhaite venir le plus vite possible pour confirmer les engagements du ministère de la Culture et poursuivre l'attachement sans faille de ce dernier à notre ville.

M. le Maire remercie les AVA pour leur participation aux différentes commissions organisées par la commune. Il évoque la révision du PLU en cours ainsi que le second règlement publicitaire, en cours d'achèvement, qui devrait être plus efficace que le premier puisque dorénavant, c'est la police municipale qui sera mandatée pour le faire respecter.

La ville a été retenue par le ministère de l'Économie et des Finances pour faire l'objet d'un développement du réseau des villes d'Art et d'Histoire tout en permettant l'implantation de galeries et d'artisans reconnus au titre de leurs compétences. M. le Maire trouve que nous avons la possibilité d'animer nos rues, de les rendre attractives, tout en les respectant très profondément. Il est important de poursuivre le travail engagé par le prédécesseur de Vincent RAMON, Henri CÉRÉSOLA, pour le repeuplement et le développement de notre centre-ville. Il existe un certain

nombre d'aides publiques et d'outils (avec l'OPAH et la plateforme d'initiative locale pour l'emploi) pour développer des activités de commerce, malgré la crise en France et en Europe des centre-ville. Celui d'Arles fait l'objet de toute l'attention des élus pour sortir de la crise. Aujourd'hui, il bourgeonne d'implantations, ce qui permet d'espérer d'aborder le troisième millénaire avec grande force.

Il ne faut pas oublier le rôle majeur de la Fondation Van Gogh dans ce processus de dynamisation du centre-ville. La fréquentation de ce dernier devrait être en effet augmentée grâce à la fondation qui proposera de mai à octobre une exposition avec trente toiles originales de Van Gogh. 300 000 à 400 000 visiteurs sont attendus. Avec 150 000 visiteurs par an depuis l'ouverture, la Fondation Van Gogh est pour Arles une grande chance. Elle a ramené le public en ville. Nous pouvons donc remercier Luc et Maja HOFFMANN pour avoir porté ce projet. Ce lieu est un de ceux qui peuvent nous permettre de trouver des liens avec d'autres espaces dédiés comme la maison éclusière ou le pont Van Gogh. Concernant la voie ferrée, qui vient d'être déclassée par l'État, le projet de mise en valeur pour en faire une promenade apaisée jusqu'au pont Van Gogh devrait voir le jour. Pour cela, la Ville cherche des partenaires et la Fondation Van Gogh pourrait s'y intéresser.

Notre patrimoine antique et médiéval est une force, mais le patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle le sera tout autant. Arles est une des rares villes de France et même d'Europe à être dans la contemporanéité (MARIANI, CIRIANI, GEHRY...). Le patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle peut être une force. Par exemple, Franck GEHRY à Bilbao, ce sont 500 000 visiteurs par an. Certes, nous n'avons pas le même bassin que Bilbao, mais des projets tels que la tour Gehry ne pourront qu'avoir un impact positif sur la fréquentation à Arles. Autre projet qui devrait voir le jour dans les semaines à venir, un jardin public ouvert et gratuit aux anciens ateliers par l'architecte paysagiste Bas SMETS.

M. le Maire évoque ensuite la question d'actualité de l'évolution des règles de stationnement. Aujourd'hui, les conditions d'accès au centre-ville et aux monuments obligent la ville à adopter une régulation pour avoir de moins en moins de voitures dans le centre. Il s'agissait de la seule solution, même si M. le Maire est le premier à comprendre qu'il est difficile de perdre les habitudes de la gratuité.

En conclusion, tout permet de dire qu'Arles est bien placée pour affronter ce qui sera la modernité. M. le Maire le redit avec beaucoup de confiance, quels que soient les choix territoriaux qui seront pris demain dans le département, la politique qui sera mise en place tous ensemble sera au bénéfice d'Arles. La Ville a bâti son développement économique,

social et humain sur un développement touristique et culturel différent que précédemment. Il faut être vigilant sur le fait qu'à côté de notre patrimoine architectural classé à l'UNESCO, il faut mettre davantage en valeur notre patrimoine environnemental, qui est tout prêt lui aussi de la classification au patrimoine mondial. Demain, nous devons attirer autant de personnes en Crau, en Camargue et dans les Alpilles et cela est tout à fait possible grâce notamment au travail du Parc de Camargue.

### SUITE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale s'est poursuivie par la présentation du rapport financier par Albert BROCHUT, trésorier, et du rapport d'activité par Pierre VELLY, vice-président, rapports acceptés à l'unanimité, comme le rapport moral, par l'assemblée.

Les chiffres détaillés de l'année 2015 et du budget prévisionnel 2016 sont disponibles à la lecture pendant les permanences de l'association les mardis et jeudis de 14 h à 18 h. À noter que le montant de la cotisation est maintenu à 30 euros, valable d'ores et déjà pour l'année 2017.

S'agissant des activités organisées par les AVA au profit des adhérents, le principe de leur annonce au moyen d'une fiche insérée chaque trimestre dans le bulletin est maintenu. Mais force est de constater qu'en raison de la périodicité et des délais de diffusion du bulletin, ce procédé, qui nécessite que toutes les modalités d'organisation soient arrêtées très en avance, n'offre pas toute la souplesse requise. C'est pourquoi ces activités seront désormais également diffusées par courriel et qu'il pourra arriver que cette procédure soit la seule pratiquée lorsqu'il se sera agi d'organiser une activité dans un délai relativement restreint, en tout cas incompatible avec l'attente de la parution d'un prochain bulletin.

Nous invitons donc plus que jamais nos adhérents qui ne l'auraient pas encore fait à nous communiquer leur adresse électronique, le moyen le plus simple étant de nous envoyer un message à [ava.arles@club-internet.fr](mailto:ava.arles@club-internet.fr)

Vint ensuite le chapitre des élections au conseil d'administration avec, dans un premier temps, le renouvellement du tiers sortant composé cette année de Marie-Rose BONNET, Albert BROCHUT, Annie DENIS, Pierre MILHAU, Françoise PONSDESSERRE, Robert RÉGAL et de Pierre VELLY. Tous maintenaient leur candidature et ont été reconduits à l'unanimité.

Par ailleurs, Christophe PAUL, qui siégeait déjà au conseil d'administration en tant qu'auditeur libre, le fera désormais avec le statut d'administrateur après que sa candidature a été acceptée par l'assemblée, à l'unanimité également.